

à même les deniers publics \$1,500 pour ses dépenses lorsqu'il est allé au Nord-Ouest choisir ses terres. Voici d'autres noms :

	Demande de 2 townships.	
Wm. Sharples,	do	4
Robt. Henry et atres,	do	6
H. Symmes,	do	6
D. Tisdale,	do	17
A. T. Drummond,	do	15
Thos. Long et George Moberly,	do	39
A. Ferguson,	do	6
D. Tisdale,	do	6

Ces demandes, M. l'Orateur, faites dans l'espace d'un an et huit jours, embrassaient 2,295 townships du Nord-Ouest ; et je répète que le projet a produit un effet très marqué sur les élections de 1882. Chaque spéculateur qui s'est embarqué dans cette spéculation embrassant cette vaste étendue de terres, était un ami du gouvernement ; il était intéressé à ce que le gouvernement fût maintenu, à ce que les règlements en vertu desquels il devait recevoir des terres à moitié prix ne fussent pas abolis par un autre gouvernement qui adopterait une politique honnête ; et pour cette raison rien n'a plus contribué au résultat des élections de 1882 que la politique du gouvernement au sujet du projet de colonisation dit n° 1. Et maintenant que ce résultat n'a guère répondu à l'attente de ces messieurs, le gouvernement adopte un plan destiné à les laisser sortir de cette affaire aussi aisément que possible ; on va permettre à ceux qui ont pris des blocs de townships, qui ont fait des paiements partiels, d'assurer leurs intérêts, de choisir les parties des townships qu'il leur plaira — et va sans dire qu'ils en choisiront la crème — et l'on va permettre d'affecter aux meilleures parties du township les paiements faits pour toutes les terres prises en premier lieu, et ils vont recevoir des terres suivant les paiements faits en plus ou en moins, et leurs intérêts vont être soigneusement sauvegardés autant qu'il dépendra du gouvernement.

Maintenant, M. l'Orateur, j'ai parlé plus longtemps que j'avais l'intention de le faire. Craignant que la liste que j'avais ne serait pas publiée dans les débats, j'en ai lu la plus grande partie. Il ne me reste qu'à récapituler. Je dis que la politique de ce gouvernement, d'abord pour ce qui regarde les subventions aux chemins de fer, en votant ici dans une seule session la somme de \$3,000,000, pour corrompre les membres de cette Chambre, et en votant \$22,500,000, de plus pour une autre fin ; ces subventions se sont élevées à un total de plus de \$3,000,000, une grande partie de cette somme étant accordée à des compagnies de chemins de fer, dans lesquelles des membres de cette Chambre avaient un intérêt pécuniaire direct ; et si l'on pouvait connaître la vérité on verrait qu'un grand nombre des membres de cette Chambre, ont, en appuyant cette résolution relative aux subventions de chemins de fer, mis de l'argent dans leur gousset. C'était une violation de l'indépendance du gouvernement. Aucun député intéressé dans un chemin qui avait reçu de l'aide du gouvernement d'après ce système n'était en position de remplir le devoir d'un membre indépendant du parlement. Pour ce qui regarde les fonds de bois, j'ai mentionné les énormes étendues accordées sans concurrence. Le gouvernement les a accordées à ses favoris, les a accordées à ses partisans dans cette Chambre ; il les a accordées à un prix insuffisant, et nous avons vu des amis du gouvernement recevoir des profits énormes au détriment du pays, auquel appartiennent les terres.

Des terres à pâturage sur une étendue de 2,500,000 acres ont été louées par bail privé à raison de 1 cent l'acre, louées plus tôt que ne le demandaient les besoins du public, de sorte qu'aujourd'hui, des années après l'inauguration de cette politique, il n'y a pas une tête de bétail par 38 acres de ces terres accordées à des spéculateurs dans un grand nombre de cas sans concurrence et probablement à des amis du gouvernement. Nous voyons aussi que le gouvernement a favorisé ses amis en ce qui concerne les terrains houillers, leur facilitant le moyen de faire fortune, et agissant d'une

manière qui, il devait le savoir, aurait pour résultat d'enrichir ses amis et d'élever le prix du charbon pour la population du Nord-Ouest. Nous voyons qu'en une seule année, le gouvernement a reçu des demandes de 2,300 townships de terres de colonisation, qu'il a accordé des terres à ses amis partout où il n'y avait pas de conflit entre les demandes, et qu'il a créé une classe d'agents, cette plaie du colon et du pionnier — qu'il a créé une classe d'agents obtenant leurs terres à moitié prix, et en position de les revendre aux colons, dans certaines circonstances, dix fois le prix qu'ils ont payé. En adoptant cette politique, le gouvernement a-t-il songé aux intérêts des colons qui désirent aller s'établir au Nord-Ouest ? A-t-il été guidé par ce principe qui a guidé la gauche de cette Chambre — la terre pour le peuple et le peuple pour la terre ? Non, M. l'Orateur, et lorsque nous déplorons la condition du Nord-Ouest, la lenteur de l'immigration vers cette contrée, le retard apporté au développement du pays pour diverses causes, nous pouvons attribuer à la politique du gouvernement presque tous les résultats que nous avons à déplorer dans le Nord-Ouest.

Dans toutes ces affaires dont j'ai parlé, des membres de cette Chambre ont eu l'avantage. Ils ont eu l'oreille du gouvernement ; ils ont connu les projets du gouvernement, ils ont pu aller dans les divers départements soumettre leurs demandes au gouvernement, et ils ont toujours trouvé dans ces départements des amis prêts à les obliger. Ils ont de fait été invités à demander des faveurs au gouvernement, et ce n'est jamais en vain qu'ils ont demandé des faveurs à ce dernier. M. l'Orateur, j'ai abordé ce sujet avec regret. Que les honorables députés de la droite me croient ou non, ce n'est pas une tâche qui me convienne de scruter cette affaire et d'exposer ces irrégularités de la part du gouvernement. Cette tâche m'a été dévolue et j'ai essayé de m'en acquitter avec justice et avec autant de modération que possible. Plusieurs honorables députés de la droite, probablement tous les députés de la droite croient sans doute qu'ils ont agi d'une manière avouable dans ces affaires, et ne voient rien d'irrégulier dans le fait de recevoir du gouvernement des subventions pour servir leurs fins personnelles, de recevoir du gouvernement des fonds de bois pour eux et leurs amis, par bail privé, et de faire des profits comme en a fait celui qui a vendu \$100,000 ce qui lui avait coûté \$250.

Il peut arriver que les principes qu'ils ont au sujet de la politique et de la morale ne leur permettent pas de voir le mal qu'il y a dans les opérations. Mais il m'est impossible de partager leurs opinions, et il est de mon devoir, je crois, comme il est du devoir de tout membre indépendant du parlement qui désire le bien de son pays, de dénoncer une semblable conduite. Tout le système tend à détruire l'indépendance du parlement. Il est incompatible avec le sentiment bien entendu de l'honneur politique ; il permet au gouvernement de contrôler les actes et de se concilier ses partisans par l'emploi de moyens corrupteurs ; c'est un système qui devrait inspirer des craintes à tout membre de cette Chambre et à tout citoyen du Canada pour l'avenir du pays.

Je demande qu'il me soit permis de proposer en amendement que tous les mots après le mot "que" soient retranchés et remplacés par les suivants :

La pratique suivie par des députés de la Chambre de demander ou de devenir personnellement intéressés dans des octrois par la couronne de propriétés formant partie des ressources publiques qui sont données par l'exécutif ou par le parlement sur sa recommandation, a augmenté dans des proportions alarmantes, est de sa nature sujette à conduire à des abus, que de fait des abus ont été commis, et que ces abus devraient être empêchés, afin d'éviter les dommages permanents causés aux intérêts publics, et de rétablir et maintenir l'indépendance de la Chambre.

M. WHITE (Cardwell) : M. l'Orateur, avant de parler brièvement du discours que l'honorable député vient de prononcer, je désire attirer son attention sur ce qui me paraît être une rupture d'engagement dont il s'est rendu coupable. Je dois reconnaître que, la semaine dernière, il a eu l'obli-